

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 129 (1984)  
**Heft:** 3

**Vorwort:** Sans titre  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Sans titre

S'il est une littérature musclée, c'est celle des manchettes et des titres lorsqu'il s'agit de sujets militaires. Cela est parfois si gros que l'on en désespère pour la désinformation.

Prenons la votation du 26 février. L'un de nos quotidiens n'hésitera pas à étaler, le lendemain, sur toute la largeur de sa première page: «Service civil, Mobilisation générale des non.» Est-ce par dépit que l'on lance une telle contre-vérité? Dépit de voir que l'on n'a même pas atteint le score de «Münchenstein», alors que l'on s'était auparavant gaussé du fait qu'un grand nombre des tenants «pour un authentique service civil par la preuve par l'acte» aurait voté contre cette initiative parce qu'elle n'allait pas assez loin. Dépit donc que preuve soit faite et refaite que le Suisse ne veut pas d'un service civil, et ce sans mobilisation générale (participation de 52%).

Autre beau titre tenant toute une largeur de page: «L'irrespect d'un chercheur français, Briser le mythe de

l'armée suisse.» Voilà bien du tapage à propos d'une étude française sortant un peu de l'ordinaire. C'est à se demander si l'auteur de l'article pense améliorer notre crédit ou, plus simplement, a se faire pardonner en quelque sorte d'être officier. On se passerait de ce genre de coquetterie.

Madame Yaggi, elle, a inspiré une agence par sa question à propos des homicides perpétrés avec l'arme de guerre. Un quotidien titrera en rouge: «Dangereux soldats.» Pour être complet, relevons que ce titre accrocheur comprenait une ligne en noir et plus petite disant le contraire: «8 homicides sur 149 à l'arme d'ordonnance.»

Ainsi en va-t-il souvent de notre liberté d'expression, en particulier de celle de la presse. Heureusement, le public finit par en être mithridatisé et c'est près d'un million et demi de femmes et d'hommes qui viennent de le rappeler: Non, nous ne marchons pas au slogan.

RMS